

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

# Coup de pouce pour vos travaux !

## AVANT TOUT TRAVAUX

Pour en savoir plus sur les conditions d'attributions :

[www.paysvoironnais.com](http://www.paysvoironnais.com)

Rubrique services / logement / économies d'énergie

Contact: AGEDEN - 04 76 23 53 50  
[www.ageden38.org](http://www.ageden38.org)

**V**ous souhaitez alléger vos factures, vous doter d'un système de chauffage moins polluant et protéger votre environnement ? Le Pays Voironnais vous soutient dans vos travaux d'économie d'énergie. Le point sur les aides désormais disponibles sans condition de ressources.

### > ISOLER SA MAISON

Une maison mal isolée et c'est plus de la moitié de la chaleur émise qui s'envole par les murs et la toiture ! Pour vous encourager à investir dans des travaux de rénovation performants et à utiliser des matériaux d'origine naturelle moins nocifs pour la santé, le Pays Voironnais peut vous accorder jusqu'à 2 000 €. Les travaux d'isolation sont soutenus à hauteur de 10 % de leur montant.

### > OPTER POUR UN SYSTÈME DE CHAUFFAGE AU BOIS PERFORMANT

Principale énergie renouvelable locale, le bois peut être une solution idéale. Toutefois, si sa combustion n'est pas optimale, il est une source importante de polluants atmosphériques nocifs pour la santé. Afin d'améliorer la qualité de l'air sur le territoire et les performances des appareils, les particuliers peuvent bénéficier d'une aide pour remplacer leur ancien matériel de chauffage au bois : poêles, inserts de cheminées, cheminées ouvertes. Pour le remplacement des appareils peu performants et antérieurs à 2002, l'aide est de 400 € pour tous et de 800 € (en fonction de vos revenus).

### > CHAUFFE-EAU SOLAIRE

Utiliser l'énergie du soleil pour produire de l'eau chaude sanitaire, c'est utiliser une énergie gratuite et inépuisable. Cela permet également de faire des économies d'énergie et de limiter les rejets de polluants et de gaz à effet de serre. Pour vous soutenir dans cet investissement, le Pays Voironnais accompagne votre projet à hauteur de 300 €.



## SOLIDARITÉ

Que vous soyez âgés de plus de 60 ans ou porteur de handicap, l'Aide à Domicile aux Personnes Âgées ou handicapées vous accompagne au quotidien.



### + D'INFOS

Tél. 04 76 32 74 30  
[www.paysvoironnais.com](http://www.paysvoironnais.com)

**A**vec l'ADPAH, le Pays Voironnais propose différentes interventions qui s'adaptent aux personnes fragilisées par l'âge, la maladie ou le handicap pour permettre leur maintien à domicile. Afin d'améliorer le confort de vie des personnes, de favoriser leur

## L'ADPAH, pour rester chez soi !

autonomie et garantir leur sécurité, l'ADPAH propose différentes prestations concernant les actes courants de la vie quotidienne (entretien du logement, du linge,

préparation des repas, courses, aide aux tâches administratives) mais aussi concernant l'aide directe à la personne (aide au lever et coucher, toilette, habillage, prise des repas, accompagnement aux sorties).

Toutes les interventions sont effectuées par des salariés qualifiés bénéficiant d'un plan de formation continue et l'ADPAH est titulaire de la certification NF d'AFNOR qui atteste de la qualité du service rendu.

**LE +** L'ADPAH intervient **7 j/7 de 8 h à 20 h** (sous certaines conditions), assure la continuité de service en cas d'absence du salarié habituel